

L'évaluation commune avec celle de M. Barmarin aura lieu le 1er Juin 2022, environ 20 minutes par personne.

A insérer dans une partie « Droit » de votre portfolio :

1. Créer une page d'un site web illustrée et relative à l'utilisation d'une œuvre sur un site internet (sous forme de conseils au lecteur : ce à quoi il faut être attentif : Envisager les différents droits des auteurs et ceux que vous devez acquérir afin de les utiliser sur votre site internet). A préparer sur base des documents « Guidelines Droits d'auteur pour les détenteurs de sites web » et « Les contrats liés au webdesign ».
2. Rédiger, sur base des modèles distribués, un exemple de contrat de création de site web équilibré du point de vue du webdesigner.

Autres questions :

3. Quelles sont les mentions légales obligatoires d'un site web ?
4. Qu'est-ce que la hiérarchie des normes en droit belge ? Savoir classer les normes dans l'ordre.
5. Quelle est l'utilité du préambule dans un contrat ?
6. De quelles protections les bases de données peuvent-elles bénéficier ?
7. Quels sont les droits en matière de vie privée dont vous disposez ? cfr <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen/page-d-accueil>
8. Hyperliens et notion de communication au public : qu'est-ce qui est permis ?
9. Comment contester la réservation d'un nom de domaine « .be » (action en justice ou notion d'ADR)?